



**LA  
TERRIENNE  
DU CRÉDIT SOCIAL**  
en Province de Namur

Reprise des prêts hypothécaires sociaux

• **le prêt HT (Habitat pour Tous)**

en vue de :

- construction
- achat
- réhabilitation
- amélioration
- rachat de prêt



- de 10 à 30 ans à taux fixe
- jusqu'à 191.000 euros
- jusqu'à 110 % de la valeur du bien
- assurance gratuite contre la perte de revenus
- réduction à l'achat d'un logement social

Taux de base au 1<sup>er</sup> janvier 2010 : **de 3,75 % à 5,50 %** suivant revenus,  
possibilité de réduction en fonction de la commune: (zone **HT**, **HT+**, **HTvert**)

Zone **HT** : ristourne de 0,25 % pendant 8 ans

Zone **HT+** : ristourne de 1,5 % à 2,2 % pendant 8 ans suivant revenus

(communes de Assesse, Eghezée, Gembloux, Gesves, La Bruyère, Namur)

Zone **HTvert** : si travaux salubrité + énergie, prêt à 0% pendant 8 ans sur 20.000 à 40.000 €  
de travaux (commune de Sambreville)



• **Ecoprêt à 0 % d'intérêt**

(pour les propriétaires)

En vue de réaliser des investissements en matière  
d'économie d'énergie (travaux de 2.500 € à 30.000 €)

conditions et renseignements :

**Au siège social** : 44 rue Capitaine Jomouton à 5100 JAMBES

Tél : 081/30.02.06 Fax 081/31.08.19

ouvert mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12 h

jeudi de 9h à 12 h et de 14h à 17h

**à Tamines** : bureaux du Foyer Taminois, rue Nuits-Saint-Georges 15

le 3<sup>ème</sup> mercredi du mois de 14h à 16h ou sur rendez-vous (081/30.02.06)

Société agréée par la SWCS (n° 1408) et la CBFA

e-mail : [terrienne.namur@skynet.be](mailto:terrienne.namur@skynet.be)

Directeur gérant : Alain COLLIN